



Ministère des solidarités et de la santé
Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Année 2020

Jeudi 17 septembre 2020

13H00 à 18H00 (horaires de métropole)

ÉPREUVE N° 2 : composition, au choix du candidat, portant sur l'une des matières suivantes : droit public ou éducation et formation, dont le programme est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (durée : cinq heures ; coefficient 3).

Choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation.

Sujet :

1. Droit public :

Le droit de grève dans la fonction publique.

2. Education et formation :

Dans le cadre de l'application de l'actuelle réforme des services de l'État, que pourra apporter un service Jeunesse Engagement Sport à une Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), dans les champs de l'éducation et de la formation ?

Le sujet traité doit être mentionné sur la 1^{ère} page de la copie